

Commune de QUINTIGNY



CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL Séance du 07 mars 2025

153, Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr



Commune de QUINTIGNY
Préfecture du JURA
Arrondissement de Lons-le-Saunier
Canton de Bletterans
Communauté de communes « Bresse Haute Saône »

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

«Civilité» «Prénom» «NOM»

Quintigny, le 28 février 2025

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le

Vendredi 7 mars 2025 à 20h30
à la mairie - salle du conseil

ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du procès-verbal du Conseil en date du 7 Février 2025 et remarques sur les précédents conseils.
- 2 Compte Financier Unique 2024
- 3 Budget 2025
- 4 Prévoyance employés obligatoire
- Questions diverses

Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire

Jean-Paul MARTIN

Présents :

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Nathalie FORTIN, Cécile DENISET.
Mrs Jean-Paul MARTIN, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Mathieu GELHAYE.

Absents excusés : Mme Lory PRIN, pouvoir donné à Mme Cécile DENISET,
M. Jean-Bertrand BLANCHON

Absents :

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal.

Mme Lydia LINARES ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 09 – Contre 0 – Abstention 0

1-APPROBATION DU PROCES VERBAL du 07 février 2025 :

Pas de remarque.

VOTE : Pour 09 – Contre 0 – Abstention 0

2- COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 :

Avec la nouvelle nomenclature des comptes publics, il a été mis en place un document appelé « compte financier unique (en abrégé CFU) » qui remplace les ex- compte administratif et compte de gestion. L'analyse de ce compte est réalisée en séance en mettant en évidence les principales différences entre le budget prévisionnel et le budget réalisé pour l'année 2024. La principale dépense aura été les travaux pour le city stade qui explique le déficit d'investissement. Les principaux chiffres se retrouvent dans les tableaux suivants :

BUDGET FONCTIONNEMENT	
Recettes	142 358
Dépenses	120 468
Excédent de fonctionnement	21 890

BUDGET INVESTISSEMENT	
Recettes	64 241
Dépenses	103 992
Déficit d'investissement	-39 751

RESULTATS DE L'EXERCICE 2024		RESULTATS DE CLOTURE
Fonctionnement	21 890	120 468
Investissement	-39 751	-24 172
Résultats 2024	-17 861	104 599

Mr le Maire sort de la salle et les conseillers procèdent au vote du Compte Financier Unique
VOTE : Pour 09 – Contre 0 – Abstention 0

3 – BUDGET PRIMITIF 2025 :

En section de fonctionnement pour 2025, le montant des dépenses équilibré par des recettes s'élèvent à 239 752 euros. Et en investissement, il est inscrit 176 960 euros en dépenses et en recettes. Le principal investissement pour 2025 sera les travaux d'effacement d'une partie des rues de le Soulainne et du Champ au Loup pour 54 000 euros. Le projet de construction du bâtiment n'est pas prévu sur le budget 2025.

VOTE pour le budget primitif 2025 : Pour 09 – Contre 0 – Abstention 0

Il convient de prendre une délibération pour la fongibilité des crédits

VOTE : Pour 09 – Contre 0 – Abstention 0

4- PREVOYANCE EMPLOYES OBLIGATOIRE :

Déjà discuté lors du précédent conseil, Mr le Maire apporte des informations complémentaires. La commune a obligation de souscrire un contrat d'assurance prévoyance de groupe. Pour les agents de la commune qui souhaiteraient y adhérer, la commune s'engage à participer à hauteur de 10 euros par mois et par agent.

VOTE : Pour 09 – Contre 0 – Abstention 0

5- QUESTIONS DIVERSES :

- ② Le nouveau défibrillateur a été livré, il est opérationnel. Il se trouve sous le auvent près de l'entrée de la salle de convivialité dans l'armoire et est accessible à tous en cas de besoin.
- ② Une réunion de discussion entre la commune et les chasseurs a eu lieu pour évoquer la manifestation du 13 juillet à venir. Une nouvelle formule repas a été validée avec un plat unique à moins de 10 euros pour alléger un peu le travail de préparation et aussi le budget des participants. Cela sera affiné dans les prochains mois.
- ② La commission forêt souhaite rappeler aux affouagistes l'importance du respect des dates inscrites sur le règlement pour l'achèvement des travaux dans la coupe.
La coupe 19 a été marquée.
Une réunion pour discuter du plan d'aménagement de la forêt proposé par l'ONF sera organisé pour les membres de la commission. Une fois validé par la commission, il sera présenté et voté en Conseil.
- ② Une parcelle de bois le long de la route de l'Etoile a été proposée à la vente à la commune. Elle ne présente pas un intérêt particulier, il n'y aura pas de suite.
- ② SIAHS : un courrier de la commune d'Arlay est parvenu en Mairie qui demande à ce que le Conseil délibère sur leur demande de retrait du syndicat. Il est judicieux d'attendre un retour du syndicat avant de répondre.
- ② Antenne relais. Le manque d'avancée significative sur ce dossier commence sérieusement à agacer. Le générateur gaseoil tourne toujours alors que la ligne électrique est au pied de l'antenne. L'opérateur Orange ne semble pas encore prêt à installer son relais. Une énième relance sera faite pour faire bouger les choses.
- ② La commune a peu apprécié le courrier de la directrice de l'école maternelle, adressé également à tous les parents, pour dénoncer un problème de chauffage un vendredi et un lundi à l'école. La chaudière s'est mise en sécurité le vendredi et à nouveau dans le week-end. Une intervention d'un chauffagiste a eu lieu le lundi même. Une panne de ce type est certes perturbante mais ne peut pas s'anticiper et ne devrait pas remettre en cause l'engagement du SIVOS et donc de la commune dans le bon fonctionnement de l'école.

Séance levée à

Vu pour être affiché le 11 mars 2025, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 11 mars 2025

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Lydia LINARES

Le Maire,
Jean-Paul MARTIN